

**Conseil Communal**  
**Séance du 16 novembre 2011**

*Etaient présents :*

*MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président ;*

*COLLARD, NOTET et GROGNA, Echevins ;*

*MARS, MOUTON, ARNOULD, GOURDANGE, PIGEON, PAUL, SONNET, REYTER,*

*LAMOLINE, CONRARD et LHOAS, Conseillers ;*

*GIERENS Bernard, Secrétaire Communal*

La séance est ouverte.

**1. Présentation des fondements d'un Programme Communal de Développement Rural et d'un Agenda 21**

La présentation est effectuée par Monsieur JOUREZ, Directeur de la Fondation Rurale de Wallonie.

**2. Participation à l'Agenda 21 : approbation**

Le Conseil Communal est invité à approuver la participation de la Commune de Vaux-sur-Sûre à l'Agenda 21.

**3. Avis sur le compte de la Fabrique d'Eglise de Hompré – Exercice 2010**

<b>Paroisse</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Mali</b>	<b>Rappel Intervention communale à l'ordinaire</b>
Hompré	14.273,19 €	15.376,06 €	- 1.102,87 €	13.189,05 €

Le Conseil Communal est invité à remettre un avis favorable sur ce compte.

**4. Avis sur le budget des Fabriques d'Eglises – Année 2012**

<b>Fabrique d'Eglise</b>	<b>Intervention communale à l'ordinaire</b>	<b>Intervention communale à l'extraordinaire</b>
HOMPRES	13.560,07	0
MORHETS	12.114,55	11.000,00 Travaux Remience

Le Conseil Communal est invité à remettre un avis favorable sur ces budgets.

**5. Modification budgétaire ordinaire n° 3 – Exercice 2011 : approbation**

La modification budgétaire n° 3 (ordinaire) présente les résultats suivants :

Recettes	8.825.727,49 €
Dépenses	7.061.624,07 €
Excédent	1.764.103,42 €
Boni ex. propre	82.420,18 €

Le Conseil Communal est invité à approuver cette modification budgétaire n° 3.

**6. Convocations aux Assemblées générales ordinaires d'Interlux et de Sofilux et à l'Assemblée générale de clôture de la liquidation de Télélux du 13 décembre 2011 : approbation des ordres du jour**

Le Conseil Communal est invité à marquer son accord sur les différents points inscrits aux ordres du jour des Assemblées générales d'Interlux, de Sofilux et de Télélux du 13 décembre 2011.